

## Information et récit

Le cas de la « Chronique locale » du *Sémaphore de Marseille*<sup>1</sup> dans la première moitié des années 1860

Akiko MIYAGAWA

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'innovation technique permet d'imprimer rapidement une grande quantité d'informations dont le journal est le principal support de diffusion. Ce média propose aussi des textes littéraires et de ce fait influe sur leur mode de production. Le roman-feuilleton est un exemple représentatif de ces nouvelles formes de littérature nées avec l'essor de la presse. De manière générale, le journal modifie non seulement la forme du texte littéraire, mais aussi son écriture, ainsi que le montre Lise Queffélec.<sup>2</sup> Marie-Ève Thérenty remarque de son côté l'impact du journalisme sur la littérature et cite des exemples d'œuvres littéraires cherchant à s'adapter à la périodicité et aux rubriques des journaux comme *La Croix de Berny Roman steeple-chase*<sup>3</sup> écrit par quatre écrivains et publié dans *La Presse* ou encore les tentatives d'écrivains comme Gérard de Nerval et Georges Sand qui essaient de publier leurs œuvres en tenant compte de la périodicité et de la mise en page spécifique des revues.<sup>4</sup> *La Civilisation du journal*,<sup>5</sup> récent recueil d'études sur la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle, explore de manière très détaillée les caractéristiques de l'écriture journalistique et celles des rubriques de journal, en tenant compte du contexte historique et culturel dans lequel elles s'inscrivent.

Notre étude porte sur le même objet, à savoir sur les rapports entre littérature et journaux. Cependant, nous nous pencherons ici plus particulièrement sur les points de convergence entre l'article journalistique et le récit à travers le cas du *Sémaphore de Marseille*. Lancé en 1827 comme journal d'information commerciale, il est devenu en peu de temps un des plus grands journaux de la région, en partie grâce à ses rubriques littéraires et artistiques qui permettent aux jeunes écrivains de la région de faire « leurs premières armes »,<sup>6</sup> ainsi que le remarque Pierre Échinard.

Pour examiner ces rapprochements entre l'information et la littérature, nous allons suivre dans un premier temps l'évolution du *Sémaphore de Marseille* car elle est révélatrice de la manière dont le journal aborde le sujet littéraire. Ensuite, nous examinerons quelques articles de la « Chronique locale » portant sur un accident en mer, pour montrer un exemple d'un style journalistique qui se confond, à première vue, avec celui du romancier. Enfin, nous ferons une lecture sociologique des articles recueillis dans cette rubrique, afin d'éclairer les emplois des stéréotypes dans le texte journalistique.

## I. Du journal d'information au journal politique

*Le Sémaphore de Marseille*, « Feuille commerciale, maritime, industrielle, d'annonces judiciaires et avis divers » selon son sous-titre, ne restera pourtant pas longtemps cantonné aux informations commerciales. Le 31 mars 1829, après l'élection de Joseph-Antoine-Moustiers Thomas, le candidat qu'il a soutenu à la députation des Bouches-du-Rhône,<sup>7</sup> le journal ajoute dans son sous-titre le mot « politique », tout en précisant qu'il « ne veut pas rester étranger aux sciences, à la littérature, aux beaux-arts. » (31.3.1829, p.1.)

Après avoir défini son positionnement politique (« C'est sur ce terrain de la Charte, c'est entre les libertés publiques et le trône, c'est à distance égale de toute opinion extrême et par suite exclusive, incomplète et fausse, que nous voulons nous établir »), le journal poursuit : « Ces mêmes principes de conciliation et de paix qui nous dirigeront dans toutes nos discussions politiques, nous les appliquerons dans l'occasion aux questions littéraires, religieuses ou philosophiques que nous pourrions avoir à traiter. » (31.3.1829, p.1.) C'est une semaine après cette déclaration que le premier texte littéraire, un poème en provençal de Pierre Bellot intitulé « Lou Passeroun et seis enfans », y est publié. (7.4.1829, p.2.)

À la même époque, à l'instar de ce qui se fait dans les rédactions des grands quotidiens parisiens, les écrivains-journalistes de la région commencent à se réunir au *Sémaphore* : Adolphe Carle, « écrivain et causeur spirituel » qui deviendra « l'un des maîtres du journalisme marseillais du XIX<sup>e</sup> siècle », Louis Méry, frère de Joseph, auteur de plusieurs ouvrages sur la Provence et professeur de littérature étrangère à l'université, et Gustave Bénédit, « père de Chichoï », une série de romans en provençal à succès, qui dépeignent le *nervi*.<sup>8</sup>

Cependant, ces écrivains-journalistes n'ont pas publié leur œuvre dans le *Sémaphore*. D'ailleurs, à partir de la deuxième moitié des années 1850, les œuvres littéraires s'y font rares, si ce n'est dans la rubrique feuilleton, qui reprend généralement le roman publié dans *La Revue des Deux Mondes*. Il arrive toutefois qu'on lise des textes d'écrivains tels qu'Alexandre Dumas ou Émile Zola, mais le premier décrit le mouvement garibaldien dans un récit de voyage en 1860 (5-6.8.1860, p.1.) tandis que le second, dont le nom n'était pas encore très connu, envoie des articles en tant que correspondant de 1871 à 1877. Cette chronique parlementaire sera publiée dans la rubrique « Lettres de Bordeaux », « Lettres de Paris » ou « Lettres de Versailles ».<sup>9</sup>

Ne reste donc, comme rubrique consacrée à la culture, que la « Revue dramatique et musicale » publiée irrégulièrement dans le feuilleton et les « Variétés » qu'on trouve à la deuxième ou troisième page. Néanmoins, la « Revue dramatique et musicale » est presque exclusivement rédigée par Gustave Bénédit jusqu'à la fin des années 1860 tandis que, dans les

« Variétés », il y a de moins en moins de sujets littéraires à partir des années 1860.

Toutefois, l'intérêt affirmé du *Sémaphore* pour la littérature tient moins à sa rubrique spécialisée qu'à ses choix stylistiques. Lancé comme journal d'information, ses premiers numéros sont constitués, en grande partie, d'annonces rédigées en style télégraphique. Mais lorsqu'il devient un journal politique, les articles remplacent progressivement les annonces. Il semble que le rédacteur accorde un soin particulier au style, qui devient un critère pour trier les articles et ainsi mettre chaque rubrique en relief. Nous avons déjà remarqué dans une autre étude la différence de ton entre « Marseille » (rubrique principale de la une) et « Paris » (rubrique recueillant les articles envoyés par les correspondants imprimée sur la deuxième ou troisième page), qui couvraient tous deux le mouvement garibaldien en 1860.<sup>10</sup> De fait, cette différence entre les rubriques n'est pas uniquement observable dans cette série d'articles sur l'expédition garibaldienne. En règle générale, la une est rédigée dans un style neutre, comme dans les exemples ci-dessous :

Les nouvelles contenues dans les dépêches qu'on vient de lire circulaient déjà hier au soir dans notre ville. Nous n'avons pas cru devoir, aussi longtemps qu'elles n'y ont pas été officiellement connues, en faire part à nos lecteurs, vu leur extrême gravité. Maintenant que l'authenticité en est établie, nous nous empressons de le faire, en regrettant qu'elles n'aient pas été portées plus tôt à la connaissance du public. (26.2.1848, p.1.)

Des rumeurs alarmantes ont circulé hier sur notre place. Elle est restée toute la journée dans l'attente pénible de quelque nouvelle grave. Mais fort heureusement ces appréhensions ne se sont pas réalisées ; ni le courrier de Paris du soir, ni les dépêches électriques ne sont venues les confirmer. (13.1.1859, p.1)

Comme la plupart des journalistes de l'époque, l'auteur de la une du *Sémaphore* écrit à la première personne du pluriel et ne donne aucune information précise qui ne soit étayée de source sûre. À cette précaution s'ajoute la citation des autres journaux.

Du reste, les journaux de Paris, de Londres et de Vienne, sont unanimes à exprimer la confiance que la paix de l'Europe ne sera pas troublée. [...] *La Presse*, [...] garde le silence dans son numéro, et la *Patrie* se prononce assez nettement contre une révolution en Italie, [...]

*Le Journal des Débats* [...] arrive à cette conclusion qu'ils ont tous beaucoup à perdre [...] (13.1.1859, p.1.)

Citer ainsi les articles des autres journaux est très répandu dans la presse du XIX<sup>e</sup> siècle. Par cette pratique, le journaliste fait montre d'objectivité en rapportant un même événement selon différents points de vue.

Alors que le rédacteur de la une semble se soucier particulièrement du devoir d'objectivité, les correspondants dont l'article est généralement publié en deuxième ou en troisième page, n'hésitent pas, eux, à exprimer leur point de vue personnel :

J'ai à vous transmettre aujourd'hui une série de nouvelles importantes. Et d'abord, vous avez remarqué certainement le mouvement de baisse qui s'est produit hier sur les actions des chemins de fer lombards et lombardo-vénitiens. Les chemins de fer ont été la valeur la plus affichée. Cela tient à plusieurs faits que je vais tâcher de résoudre. (12-13.8.1860, p.2.)

Je ne vous ai pas dit à quelles suppositions donnaient lieu le départ de M. de Lavalette pour Londres. Ces suppositions ne me paraissent en aucune manière fondées, je me suis abstenu de vous en faire part ; elles persistent aujourd'hui et je dois vous tenir au courant de ce qui se dit à ce sujet, sans rien vous garantir. (14.4.1862, p.2.)

Le correspondant écrit généralement à la première personne du singulier et, comme dans ces deux citations, s'adresse directement aux lecteurs pour leur donner une opinion personnelle qui n'est pas nécessairement fondée. Le style est également plus varié :

Le télégraphe est muet aujourd'hui ; les journaux comme la sœur Anne, regardent du côté des agences Havas Bullier si rien ne paraît à l'horizon. (22.8.1860, p.2.)

La nouvelle de la publication prochaine d'un manifeste impérial reprend aujourd'hui plus fortement que jamais. Ce bruit était partout, et principalement à la Bourse mais pour être juste, je dois dire que les spéculateurs, en cette circonstance, n'ont pas fait preuve de libéralisme. (2-3.12.1860, p.2.)

Les plaisanteries et les pointes sont plus fréquentes dans la deuxième page qu'en une. On trouve même un correspondant qui n'hésite pas à adopter une écriture plus littéraire :

La salle est toute rouge, les banquettes rouges, la tribune rouge. Sous le grand lustre, on dirait une mare de sang. On entre à deux heures, les yeux pleins de soleil, et

une émotion poignante vous prend en face de cette sorte de chapelle ardente, de ce tribunal où vont se décider les destinées de la France. (17.2.1871, p.2.)

On aurait pu prendre cet article de Zola<sup>11</sup> sur l'ouverture de l'Assemblée Nationale pour l'extrait d'un roman vaguement romantique. Les écrivains-journalistes saisissent ainsi les opportunités pour laisser libre cours à leur style, même dans les rubriques non-littéraires.

## II. Le fait-divers, le roman-feuilleton et la chronique locale

La frontière entre l'article journalistique et le récit est en effet très ambiguë. Cela peut s'expliquer par le fait que beaucoup de romanciers sont journalistes. Ils exploitent ainsi naturellement, la matière journalistique dans leurs romans, et se servent des techniques de la narration romanesque pour rapporter les faits. Pierre Zoccone, par exemple, s'inspirant d'une affaire meurtrière qui a fait grand bruit en 1796, écrit le roman *L'Affaire du courrier de Lyon* pour *Le Petit Journal* en 1867 ; Zola, avant de publier *Les Mystères de Marseille* sous forme de feuilleton dans *Le Messager de Provence* (en 1867 et 1868) s'est documenté sur la fugue sentimentale d'une jeune fille de député, héritière d'une grosse fortune, avec un amant désargenté et connu pour ses opinions libérales, fait-divers qui a fait couler beaucoup d'encre dans les journaux provençaux en 1823.<sup>12</sup> Au sein des journaux eux-mêmes, Jean-Claude Vareille fait remarquer à juste titre la ligne « poreuse » séparant le feuilleton et les autres rubriques de certains journaux, c'est-à-dire la facilité à passer de l'un à l'autre.<sup>13</sup> Cette ambiguïté formelle se double d'une ambiguïté dans la réception. Anne-Marie Thiesse observe que les lecteurs de la Belle époque lisent les faits-divers comme des romans-feuilletons.<sup>14</sup>

La question est dès lors de savoir comment définir la nature du fait-divers. Le fait-divers se développe notamment sous le Second Empire et *Le Petit Journal* lancé en 1863, qui réussit à s'attirer de nombreux lecteurs grâce au roman-feuilleton et à des faits-divers sensationnels, en est un bon exemple. C'est à cette époque que le fait-divers est défini comme une rubrique qui rassemble les articles rapportant des incidents et des affaires a-politiques susceptibles de susciter une violente émotion chez le lecteur.<sup>15</sup> Mais de petits épisodes drôles ou déconcertants sont déjà publiés avant cette époque ; le plus souvent, ils se trouvent dans la rubrique consacrée aux informations locales. D'après Anne-Claude Ambroise-Rendu, la presse locale est un « véritable berceau au fait-divers ». <sup>16</sup> Ambroise-Rendu pense entre autres aux feuilles d'arrondissement mais on peut mettre les chroniques locales de la presse régionale en parallèle avec ces dernières vu la prédominance des articles portant sur divers incidents (meurtres, suicides vols etc.) sur les autres informations.

L'affinité entre fait-divers, roman-feuilleton et chronique locale pourrait également être étayée par l'observation d'Anne-Marie Thiesse citée plus haut. Toutefois, dans le cas du *Sémaphore*, nous observons que le lecteur reste guidé dans sa réception des textes, ainsi qu'en témoigne l'évolution du titre de la rubrique et celle du contenu de ses articles : le titre « Faits divers » apparaît dans la deuxième moitié des années 1830 et il est remplacé dans les années 1840 par « Nouvelles et faits divers ». Jusqu'à cette époque, à côté des articles sur les petits incidents, on trouve dans ces rubriques des annonces concernant les programmes du théâtre ou les publications de livres. Lorsque le titre « Nouvelles et faits divers » redevient « Faits divers » dans les années 1860, la nature de la rubrique se rapproche des « Faits divers » du *Petit Journal*. Toutefois, dans *Le Sémaphore*, on trouve aussi des articles sur les petits incidents dans la « Chronique locale » devenue permanente dans les années 1840. C'est à ce moment que les articles semblent être triés : les articles rapportant des incidents qui ont eu lieu en Provence se trouvent dans la « Chronique locale », tandis que ceux qui se sont passés en dehors de cette région figurent dans les « Faits divers ». Ainsi, nous apprenons dans cette rubrique la mort de Flora Tristan (28.11.1844, p.2.), l'extrait du *Moniteur* rapportant l'état de l'emprunt ottoman (9-10.12.1860, p.2.), la condamnation des deux persécuteurs de la veuve refusant la sacrifice rituel de veuve indienne en Angleterre (13.2.1864, p.2) et dans la « Chronique locale », l'accident sur le quai du bassin de carénage (7.1.1848, p.2.), trois matelots qui se trompent de chemin en se rendant à Marseille (12.2.1859, p.1-2.), une annonce de la publication de *L'Almanach de Provence* (21-22.7.1861, p.2.), et la mort de Jasmin, poète occitan (11.10.1864, p.2.). Si on trouve bien plus d'annonces dans la « Chronique locale » que dans les « Faits divers », la différence majeure entre ces deux rubriques réside surtout dans la géographie.

### **III. La « Chronique locale » du *Sémaphore de Marseille***

Si les informations recueillies dans la « Chronique locale » concernent toutes la Provence, elles sont loin d'être homogènes : tendance météorologique, accidents, mœurs, programme de théâtre et bien d'autres. Parmi toutes ces catégories d'informations, les mésaventures occupent de plus en plus d'espace et se rapprochent du récit. Nous allons examiner ce rapprochement, mais il nous faut d'abord évoquer le thème favori de la « Chronique locale » du *Sémaphore*. En effet, ce journal qui se définit lui-même comme une « feuille maritime », publie de nombreuses informations sur les accidents en bord de mer. Ce type d'information est en général annoncée comme dans l'exemple suivant :

< a >

Jeudi soir, à cinq heures, une personne s'est laissé choir dans le port, en voulant monter à bord du trois-mâts la *Sofia*, ancré en face du hangar de la douane. À la vue du danger qui la menaçait, le capitaine Gastaldi, commandant le navire la *Sofia*, s'est empressé de venir au secours du malheureux naufragé qui a été ruiné sain et sauf de sa position critique, sans éprouver d'autre désagrément que celui d'avoir pris un bain peu chaud et d'une propreté douteuse.

La personne victime de cet accident nous prie de vouloir bien être auprès du capitaine Gastaldi, l'interprète de sa vive reconnaissance pour le service que ce généreux capitaine lui a rendu dans cette circonstance. (24.3.1860, p.2.)

D'abord, l'auteur explique la cause de l'accident (le malheureux n'a pas réussi à monter à bord du trois mâts) avec la date et le lieu. Suit la nouvelle étape de l'accident (l'apparition du sauveur) et le dénouement (la victime remerciant son sauveur). Ce déroulement est caractéristique des informations sur les accidents maritimes parues dans *Le Sémaphore*.

Il arrive que le ton de certains articles soit influencé par des articles précédents. Le 2 septembre 1864, on lit ainsi une information sur « un individu » tombé à la mer :

< b >

— Pendant l'après-midi de dimanche, un individu qui s'était un peu trop laissé entraîner par le courant des rêves imaginaires ne s'aperçut pas qu'il côtoyait les bords des quais ; mais après quelques minutes d'une promenade dans laquelle la distraction jouait le premier rôle, l'infortuné rêveur était rendu à la réalité par un bain bien froid, que la température rigoureuse du jour rendait encore plus désagréable. Notre philosophe venait de se laisser choir dans l'eau, en face de l'Hôtel-de-Ville. Un généreux citoyen, le sieur Durand, ébéniste, à la vue de cet homme, qui se débattait dans la mer, n'hésita pas à se jeter à l'eau, et fut assez heureux pour le retirer de sa critique position. (2.9.1864, p.2.)

L'inattention de la victime est expliquée ici en évoquant « le courant des rêves imaginaires », en ajoutant que « la distraction jouait le premier rôle » et par le caractère de la victime, « infortuné rêveur » et « philosophe ». Cette mise en relief de l'état de la victime peut être liée à l'article qui a précédé et que nous reproduisons ci-dessous :

< c >

Un événement des plus graves, et dont la cause est encore enveloppée de mystère,

vient de mettre en émoi tout le quartier du boulevard Baille. Avant-hier dimanche, dans la matinée, le bruit s'est répandu que quatre personnes venaient d'être trouvées asphyxiées ou empoisonnées dans une arrière-maison de la rue Saint-Cécile, n. 67. La foule n'a cessé de stationner pendant toute la journée devant la porte de cette maison pour recueillir des renseignements. Nous donnons à nos lecteurs ceux que nous avons pu nous procurer.

Le sieur Nury (Jullien), maçon, habitait avec sa famille [...] Sieur Nury, après avoir soupé avec sa femme et ses enfants et avoir mangé avec eux les mêmes mets, est allé assister à un bal qui était donné dans une loge maçonnique dont il faisait partie. Dimanche matin, en rentrant chez lui, à sept heures, il a vainement frappé à la porte, personne n'a répondu. Il crut que l'on était allé à la messe, il se retira pour revenir une heure après. Mais à son retour, le silence fut le même, et il se détermina, en présence de quelques voisins, à enfoncer la porte. Un spectacle affreux s'offrit alors à ses yeux : sa femme, ses enfants, étaient couchés dans leurs lits, à l'agonie, en proie à des convulsions, luttant entre la vie et la mort. Le commissaire de police du quartier, des médecins furent appelés sans retard. [...] M. Izoard, procureur impérial, et M. Mougins de Roquefort, juge d'instruction, se rendirent sur les lieux pour rechercher la cause de cet événement. Ils étaient assistés de M. Coste, directeur de l'École de Médecine de Marseille, et de M. le docteur Broquier. [...]

Dans le courant de l'après-midi du dimanche, la fille, âgée de 15 ans, qui était couchée dans un cabinet séparé de la chambre, a recouvré l'usage de la parole et n'a pu fournir aucune indication sur la cause de cet événement [...]

Le fils, âgé de 14 ans, est mort [...]

La mère, que l'on croyait d'abord perdue, semblait, hier au soir, aller beaucoup mieux [...]

Le jeune enfant de 6 ans est dans un état satisfaisant.

Tout semble éloigner, jusqu'à présent, la pensée d'un crime. Mais si cet événement doit être attribué à un accident, qu'elle [*sic*] en est la cause ? [...] (9.2.1864, p.1-2.)

On peut ainsi penser que l'auteur de la « Chronique locale » de ce jour-là a voulu rédiger ces deux articles dans le même style : il aurait cherché à faire planer sur l'article < c > la même atmosphère énigmatique que sur l'article < b >. Bien que la nouvelle de cet événement mystérieux soit relatée de la même manière que dans < a >, on pourrait lire < c > aussi bien comme un article portant sur un incident réel que comme un récit fantastique racontant un phénomène inexplicable survenu dans la vie quotidienne.



D'un point de vue énonciatif, l'article < c > est un exemple intéressant. On constate un style commun entre l'écriture journalistique et la narration, mais dont l'utilisation est sans doute motivée par des objectifs différents. Notons d'abord un mode narratif tourné vers le lecteur (« Nous donnons à nos lecteurs [...] » dans l'article < c >). On sait que des écrivains comme Balzac ou Dumas emploient souvent ce procédé pour tenter d'orienter le lecteur dans une direction précise. En outre, comme nous l'avons déjà constaté dans l'article daté du 12-13 août 1860 et celui du 14 avril 1862 cités plus haut (dans le chapitre I), le journaliste a lui aussi recours à ce genre de discours. À ce sujet, Alain Vaillant remarque d'abord qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le narratif prédomine dans le journal et il poursuit ainsi :

Il semble même que, plus le roman s'impersonnalise, plus le journal s'abandonne [et livre son public] au plaisir de la digression personnalisée. On pourrait croire que cette présence encombrante du narrateur est une stratégie servant, au moins dans le cas des récits non fictionnels, à garantir l'authenticité des faits, si l'auteur n'adoptait, le plus souvent, un ton de fantaisie ironique qui aurait au contraire toutes les raisons de faire naître les soupçons du lecteur.<sup>17</sup>

L'emploi d'un discours s'adressant au lecteur pourrait être considéré comme un stratagème de l'auteur pour persuader de manière plus directe le lecteur de l'authenticité de ce qu'il rapporte. Ainsi, nous pouvons interpréter l'emploi de ce discours dans l'article < c > comme une volonté de faire croire à cet événement surnaturel, en insistant sur le fait que ce qu'il écrit est fondé sur les renseignements que le journaliste a pu se procurer.

Un autre point commun entre l'article de journal et le récit concerne le temps des verbes : en l'occurrence, ici, le passé simple. Comme l'indiquent Grevisse et Goosse, « Le passé simple [...] exprime un fait bien délimité à un moment du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le moment présent. »<sup>18</sup> De ce fait, ce temps verbal peut être utilisé dans un article de journal, emploi qui est également constaté par Grevisse et Goosse.<sup>19</sup> L'article < c > en est un exemple : on voit bien que le détail de l'affaire décrit au passé simple dans le deuxième paragraphe est une étape précédant le troisième paragraphe où l'auteur recommence à écrire au passé composé, qui s'articule logiquement dans la dernière partie au présent (« Le jeune enfant de 6 ans [...] ») rapportant l'état actuel d'une des victimes et la conclusion provisoire de cette affaire. Cet article constitue un exemple de l'emploi du passé simple rattaché au présent.

Mais d'un autre point de vue linguistique, en accord avec le point de vue narratologique, le passé simple peut être considéré comme une modalité qui se distingue du passé composé, comme le montre Émile Benveniste<sup>20</sup> : l'auteur commence à écrire son article

en s'adressant au lecteur, puis il présente le détail de l'affaire rapportée en se plaçant au moment où celle-ci commence à s'avérer anormale, et il revient finalement au temps présent pour s'adresser une nouvelle fois au lecteur. Dans ce cas-là, la question du temps est moins importante, le changement du temps des verbes ne représente que le changement de modalité de la narration.

Le passé simple et le passé composé sont tous deux utilisés dans les articles de journaux et dans le récit. Mais la question du temps est plus importante dans les premiers que dans le second.

Outre la question de l'écriture, on peut également s'interroger sur la proximité formelle qui existe entre récit littéraire et article journalistique. Le journal oblige parfois le feuilletoniste et le chroniqueur à des articles en série par manque d'espace ou manque d'informations. Pour illustrer cette ressemblance formelle, nous nous intéresserons ici à une série d'articles de la « Chronique locale » racontant, de 1860 à 1862, l'exploit d'un sauveur de naufragés appelé Bienvenu.

< d >

Dans la soirée de mardi, vers cinq heures du soir, le jeune Séraphin Piani, mousse à bord du navire *Joséphine-et-Julie*, se laissa choir dans le port de la Joliette, en face des magasins de la Cathédrale. Le malheureux mousse qui, à la suite de cette chute avait disparu entre deux chalands courait les plus grands dangers, lorsque le bruit de cet accident arriva jusqu'aux oreilles d'Alexandre Bienvenu. Ce généreux citoyen à qui les actes de sauvetage sont devenus familiers, accourut aussitôt sur le lieu de l'événement, et se précipitant tout habillé, suivant sa louable habitude, à l'endroit où l'enfant venait de disparaître, il fut assez heureux pour le ramener à terre sain et sauf. (7.6.1860, p.1-2.)

< e >

Un jeune enfant de sept ans s'est, hier vers cinq heures de l'après-midi, laissé choir dans le port en face de la place Vivaux, à un endroit extrêmement profond. Aussitôt prévenu de cet accident, le sieur Alexandre Bienvenu, qui était occupé dans un chantier d'arachides, n'hésita pas à abandonner son travail pour voler au secours du jeune naufragé. Arrivé à l'endroit où avait lieu l'événement, Bienvenu, qui, par ses nombreux actes de sauvetage, peut être regardé comme l'ange tutélaire de nos quais, n'hésita pas à se jeter tout habillé à la mer, et parvint à retirer l'enfant de sa position, qui commençait à devenir des plus critiques. (21.6.1860, p.2.)

< f >

Nous lisons dans le dernier numéro du *Moniteur*, que M. Bienvenu qui s'est signalé à Marseille par plusieurs actes de dévouement est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

M. Bienvenu (Alexandre) est, on le sait, ce simple et modeste ouvrier habituellement occupé à travailler sur nos quais, et que l'on trouve toujours prêt à se dévouer, lorsqu'il s'agit d'arracher une victime au trépas.

La presse locale qui a eu si souvent à signaler les nombreux actes de sauvetage accomplis par ce généreux citoyen, enregistre aujourd'hui avec un vif plaisir la distinction flatteuse et méritée dont M. Bienvenu vient d'être l'objet. (7.4.1860, p.2.)

< g >

— M. Alexandre Bienvenu, qui, on se le rappelle sans doute, a obtenu la croix de la Légion-d'Honneur en récompense des nombreux actes de sauvetage qu'il a accomplis dans notre ville, continue à se montrer digne de la distinction flatteuse dont il a été l'objet. Il y a quelques jours, ce généreux citoyen se jetait encore tout habillé dans le port, pour arracher à la mort le sieur François Accarson, qui était tombé à l'eau en montant à bord d'un navire anglais. (9.7, 1862, p.2.)

Chaque article débute par un accident, puis Bienvenu vient sauver le naufragé, et finalement il parvient à le retirer de l'eau. Dès l'article < d >, nous apprenons qu'il a déjà sauvé plusieurs personnes et l'auteur le couvre de louanges. Dans l'article < e >, un nouvel exploit de Bienvenu est raconté et il devient un personnage emblématique (« ange tutélaire »). Ensuite, dans < f >, on annonce qu'il est décoré. Enfin dans < g >, on apprend une dernière nouvelle montrant que Bienvenu est toujours prêt à secourir les naufragés. Cette série d'articles pourrait tout à fait se lire comme un roman-feuilleton : le déroulement de chaque article, tout comme celui de la série des articles (de < d > à < g >), peut donc se résumer tout simplement à un retour à l'état initial après une perturbation (ou un moment de gloire), au point que l'on pourrait y voir une version simplifiée des structures narratives du *Fils du Diable* de Paul Féval analysées par Jean-Claude Vareille.<sup>21</sup> Cet épisode de Bienvenu est un exemple représentatif des articles en série dont la structure se rapproche du roman-feuilleton.

Pour approfondir le rapprochement que nous faisons entre chronique locale et roman-feuilleton, il nous faut revenir une nouvelle fois à la question du style. Dans cette série d'épisodes, on retrouve la description du « généreux citoyen » prêt à se jeter « tout habillé » pour sauver le naufragé que nous avons déjà lue dans l'article < b >, publié quatre ans plus tard. Cette série d'articles est pleine de stéréotypes qui se répètent également dans

d'autres articles rapportant le sauveur de naufragés. Il est vrai que, comme le signale Corinne Saminadayar-Perrin,<sup>22</sup> ce recours aux stéréotypes se généralise dans la presse au XIX<sup>e</sup> siècle, mais, ce qui attire notre attention, c'est le fait que cette série d'articles se distingue des autres — c'est-à-dire, même des articles sur Bienvenu parus dans d'autres journaux<sup>23</sup> — par un ton particulièrement élogieux. La question est de savoir si cette particularité cache une intention du journaliste. Nous pourrions considérer cette préférence accordée aux nouvelles concernant le sauveur comme une réponse aux attentes d'une population qui semble rêver d'un « ange tutélaire » dans sa ville : les épisodes légendaires de sauveurs ne manquent pas à Marseille – celui de Garibaldi se jetant à la mer en grande tenue pour sauver un petit garçon en 1834 en est un exemple célèbre.<sup>24</sup> Ce genre de légende sert les idées du journal : en tant que feuille libérale mais modérée, il n'est pas avare d'éloge pour les personnes issues de classes sociales modestes, mais préfère les voir garder ce statut sans réclamer de promotion sociale, ni inciter à une réorganisation sociale en profitant de leur notoriété. Tous les sauveurs présentés dans ce journal sont compatibles avec cette tendance idéologique : de simples ouvriers continuant à exercer le même métier après avoir acquis un certain renom. La figure héroïque mais modeste de l'ouvrier soutient donc d'une certaine manière l'idéologie du journal.

Or, en 1858, on apprend une nouvelle qui risque d'empêcher toute nouvelle célébration d'un sauveur héroïque : il s'agit de la révision de la loi concernant la décoration par une médaille d'honneur d'un sauvetage. D'après Damico, « [L]e port de toute médaille autre que celle du gouvernement était formellement interdit et pouvait donner lieu à poursuites judiciaires. » Le niveau de bravoure pour la décoration est révisé par la même occasion :

Le Ministre de l'Intérieur crut devoir faire connaître aux Préfets qu'il ne s'agissait pas dans les propositions à faire, d'invoquer en termes généraux, le dévouement dont les pompiers ou autres agents avaient fait preuve : « Les médailles [...] ont pour but spécial de récompenser des personnes qui se dévouent au péril de leur vie. Le caractère de ces distinctions serait altéré et leur prestige affaibli, s'il suffisait, pour les obtenir, d'avoir montré du zèle dans l'accomplissement d'un devoir. »<sup>25</sup>

Cette nouvelle loi risque de heurter la population marseillaise, et nous sommes tentées de lire dans la série d'articles élogieux sur Bienvenu une forme de réclamation de récompense bravant la nouvelle loi. Il semble d'ailleurs à la lecture de l'article < f > que cette stratégie ait réussi.

Malgré tout, *Le Sémaphore* poursuit sa campagne de glorification, puisque la figure du sauveur réapparaît dans un nouvel article :

< h >

Samedi, vers midi, un jeune mousse venait de préparer la soupe pour l'équipage de navire sur lequel il était embarqué, lorsque, arrivant sa marmite sur la tête sur le bord du quai de Rive-Neuve, à l'endroit appelé *Pierre de marbre*, il voulut sauter dans l'embarcation. Par un mouvement mal calculé, l'infortuné mousse, au lieu de sauter dans le bateau se laissa choir à la mer avec l'onctueux potage. Le pauvre mousse, désespéré de voir ainsi disparaître le résultat de ses efforts culinaires, chercha à ressaisir sa marmite ; mais dans cette recherche il disparut sous l'eau et courait grand risque de se noyer, quand le sieur Pierre Trinque, ouvrier acconier, travaillant à un chantier de blé, s'aperçut du danger que courait le pauvre enfant. Aussitôt ce généreux citoyen, qui déjà a fait ses preuves, puisqu'il en est à son sixième sauvetage, se jeta tout habillé à la mer et parvint, avec le secours de quelques personnes, à saisir par les cheveux le mousse qui put être ramené sain et sauf. M. Trinque, dans cette circonstance, a reçu, en accomplissant son acte de dévouement, d'assez graves blessures occasionnées par la chaîne en fer à laquelle était amarré un navire. (16.7.1861, p.2.)

Si l'on se remémore l'article < a >, on sait que tous les sauveurs ne sont pas forcément présentés comme de « généreux citoyens » et ne se jettent pas à la mer « tout habillé[s] ». Certes, il est possible que la description de Bienvenu convienne tout aussi bien à la personnalité de Trinque, mais stratégiquement, cette description doit être répétée pour le faire décorer ; car, avec son statut social (ouvrier acconier) et les assez « graves blessures » qu'il a reçues en accomplissant son acte héroïque (cette précision pourrait bien en faire l'une de ces « personnes qui se dévouent au péril de leur vie »), Trinque remplit mieux que Bienvenu les conditions requises pour être décoré. Il est vrai que le Durand de l'article < b >, qui sauve un naufragé trois ans après Trinque, est décrit de la même manière que Bienvenu, même s'il n'est pas blessé, n'a pas non plus sauvé plusieurs personnes, au moins dans cet article. Il est difficile de savoir si le journal est devenu plus exigeant avec le temps ou si l'exploit de Durand avait été déjà célébré dans un autre journal. Du moins, cela prouve-t-il que le journal poursuit sa campagne.

\* \* \*

Devenir un journal politique, pour *Le Sémaphore de Marseille*, suppose tout naturellement que l'on consacre également des colonnes aux sujets littéraires et artistiques. La publication de textes littéraires pourrait donc être encouragée par cette évolution. Mais l'intérêt de ce journal pour la littérature apparaît surtout dans le style du journaliste et dans le

soin accordé par le rédacteur aux titres de rubrique et à la disposition des articles pour faire ressortir le ton de chaque rubrique.

Cependant, ces articles pleins de stéréotypes peuvent tout aussi bien questionner sur la qualité littéraire du journal. La répétition des mêmes stéréotypes et le ton exceptionnellement élogieux adopté ne justifient pas le manque d'originalité, mais servent à glorifier les sauveurs que le lecteur attend, voire, éventuellement, à réclamer une récompense. Le journal étant un miroir de l'actualité, son écriture est aussi déterminée par divers facteurs au détriment des subtilités esthétiques. Mais la valeur du journal est, elle aussi, multiple. Le journal régional, s'il parvient à perdurer suffisamment longtemps, peut être lu par exemple comme la mémoire historique de la ville, comme nous l'avons déjà montré en examinant *Les Messagers de Provence*.<sup>26</sup> Les articles sur Bienvenu et ceux sur Trinquet ou sur Durand semblent ainsi constituer un recueil d'hagiographies, qui ferait partie de la mémoire de Marseille. Reste donc à reconstituer l'histoire de la ville en piochant dans cette mine de trésors qu'est *Le Sémaphore de Marseille*.

---

<sup>1</sup> Les références à ce journal (dates et numéros de pages) sont indiquées entre parenthèses.

<sup>2</sup> Cf. Lise Queffélec, « V. – Formes et contenus du feuilleton » du Chapitre Premier dans *Le Roman-feuilleton français au XIX<sup>e</sup> siècle*, PUF, 1989, pp.25-31.

<sup>3</sup> Voir Mme Émile de Girardin, Théophile Gautier, Jules Sandeau, Méry, *La Croix de Berny Roman steeple-chase*, Librairie Nouvelle, 1855.

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k372762/f3.image.r=la%20croix%20de%20berny>

<sup>4</sup> Marie-Ève Thérenty, « 2.2. *Steeple-chases journalistiques* » et « 3.3. L'Effet rubrique sur la littérature » dans *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2007, pp.70-74, 87-89.

<sup>5</sup> Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant (s.l.d.), *La Civilisation du journal*, Nouveau Monde Éditions, 2011.

<sup>6</sup> Cf. Pierre Échinard, *Marseille à la Une : l'âge d'or de la presse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Autres Temps, 2007, p.48.

<sup>7</sup> Cf. *Ibid.*, p.43.

<sup>8</sup> Cf. *Ibid.*, pp.48-49.

<sup>9</sup> Les articles de Zola publiés dans *Le Sémaphore de Marseille* ne sont pas signés mais ont été pour la plupart repérés par Roger Ripoll. Cf. Roger Ripoll, *Émile Zola Journaliste Bibliographie chronologique et analytique 2* (Le Sémaphore de Marseille) 1871-1877, Annales Littéraires de l'Université de Besançon : Les Belles Lettres (vol. 136), 1972.

<sup>10</sup> Cf. Akiko Miyagawa, « Alexandre Dumas, écrivain marseillais? - Présence de Dumas dans *Le Sémaphore de Marseille* en 1860 - », *Études de Langue et Littérature Françaises de l'Université de Hiroshima*, n° 37, 2018, pp. 12-22.

<sup>11</sup> Article non signé mais repéré, comme celui de Zola, par Roger Ripoll. Cf. note 9.

<sup>12</sup> Cf. Échinard, *op. cit.*, pp.65-69.

<sup>13</sup> Cf. Jean-Claude Vareille, « Le roman, le manuel et le journal », in *Acte de lecture*, Denis

---

Saint-Jacques (s.l.d.), Québec, Nota Bene, 1998, p. 84.

<sup>14</sup> Cf. Anne-Marie Thiesse, « Diversité et similitudes des romans-feuilletons » de la deuxième partie « Les Faubourgs de la littérature » dans *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, (1984) rééd. Seuil, « Points Histoire », 2009, pp. 83-122.

<sup>15</sup> Marie-Ève Thérenty, *op. cit.*, pp. 273-279. Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Les faits divers », in *La Civilisation du journal, op. cit.*, pp.979-981.

<sup>16</sup> Anne-Claude Ambroise-Rendu, *La Civilisation du journal, op. cit.*, pp.981-982.

<sup>17</sup> Alain Vaillant, « Écrire pour raconter », in *ibid.*, p. 790.

<sup>18</sup> Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon usage. Grammaire française*, 15<sup>e</sup> édition, De Boeck-Duculot, 2011, p. 1143.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Voir Émile Benveniste, « 19. Les Relations de temps dans le verbe français » du Chapitre V « L'Homme dans la langue » dans *Problèmes de linguistique générale*, (1966) tome I, Gallimard : Tel, 1988, pp. 237-250.

<sup>21</sup> Jean-Claude Vareille, « III. Répétition », dans *L'Homme masqué Le justicier et le détective*, Presses universitaires de Lyon, 1989, pp.73-104.

<sup>22</sup> Corinne Saminadayar-Perrin, « Avatars journalistiques de l'éloquence publique », *La Civilisation du journal, op. cit.*, p. 685.

<sup>23</sup> Par exemple, *La Gazette du Midi* informe très sobrement dans la « Chronique locale » du 22 septembre 1864 (p.2) sur l'exploit de Bienvenu : « Le sieur Alexandre Bienvenu qui, précédemment, s'est distingué dans plusieurs sauvetages, vient encore de retirer un soldat du 80<sup>e</sup> des eaux du port, où il était tombé en état d'ivresse. »

<sup>24</sup> Cf. 藤澤房俊『赤シャツの英雄ガリバルディ 伝説から神話への変容』、洋泉社、1987年、26頁 [Fusatoshi Fujisawa, *Akashatsu no eiyū Garibaldi Densetsu kara shinwa eno henyō*, Yōsensha, 1987, p.26]

<sup>25</sup> Voir Damico, « La Médaille d'honneur de sauvetage », *Le Vétérans*, N°18, 6 mai 1906, pp. 13-14. Cf. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6248796k/f13.image> et <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6248796k/f14.image>

<sup>26</sup> Cf. Akiko Miyagawa, « Place de la littérature dans la presse de la Provence des années 1860 – le cas du *Messenger de Provence* (1861-1871) - », *Études de Langue et Littérature Françaises de l'Université de Hiroshima*, n° 36, 2017, pp. 44-56.